



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

LES SÉNIORS DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL À LA RÉUNION



SOMMAIRE

p.2 96 000 séniors âgés de 50 à 64 ans sont actifs en 2018

p.4 46 600 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus sont inscrits en catégories ABC en juin 2019

p.8 Pôle emploi accompagne les séniors vers leur retour à l'emploi

EN MOYENNE
ANNUELLE,

8 600

DEMANDEURS D'EMPLOI
SÉNIORS RETROUVENT UN
EMPLOI À LA RÉUNION

Sur les 24 derniers mois, en moyenne, 8 600 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus inscrits en catégories A ou B reprennent un emploi d'un mois ou plus chaque année.



L'essentiel

En 20 ans, la proportion des personnes âgées de 50 à 64 ans dans la population réunionnaise en âge de travailler de 15 à 64 ans a doublé, pour atteindre 31% en 2018.

Parmi les 170 000 réunionnais âgés de 50 à 64 ans, 96 000 sont actifs en 2018 soit un taux d'activité de 57%. Ce taux a progressé de 6 points ces 10 dernières années et devrait continuer à progresser suite aux réformes successives des retraites, à l'allongement de la durée des études et au cumul emploi (pré)retraite.

Le Bureau International du Travail définit le taux de chômage comme la proportion de chômeurs parmi les actifs. Il est de 17% chez les séniors en 2018, soit 7 points de moins que la moyenne régionale.

En juin 2019, 46 600 demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus sont inscrits en catégories ABC à Pôle emploi. Ils représentent 28% des demandeurs d'emploi réunionnais et leur volume a quasiment quadruplé en 10 ans. Parmi ces derniers, un demandeur d'emploi sur cinq a 60 ans ou plus.

Les séniors restent plus durablement au chômage, souvent de très longue durée : 43% sont inscrits depuis trois ans ou plus.

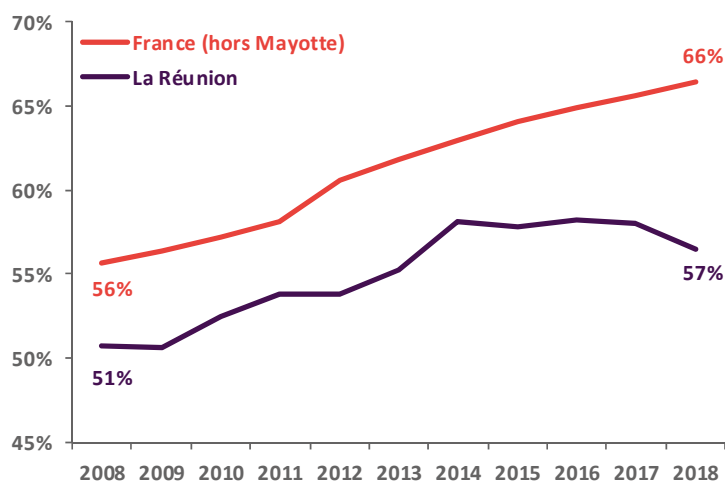
Ils sont trois fois moins nombreux que les moins de 50 ans à accéder à une formation et deux fois moins nombreux à reprendre un emploi. Par contre, lorsqu'ils retrouvent un emploi, celui-ci est de meilleure qualité. La part des contrats à durée indéterminée et des contrats à durée déterminée de 6 mois ou plus est plus importante.

96 000 PERSONNES ÂGÉES DE 50 À 64 ANS SONT ACTIVES EN 2018

(source enquête emploi, INSEE Réunion)

Le taux d'activité des séniors a progressé en 10 ans

En 20 ans, le nombre de séniors a été multiplié par deux : la proportion des personnes âgées de 50 à 64 ans dans la population des 15 à 64 ans est passée de 16% à 31%. Cette proportion est la même qu'au niveau national mais elle a progressé beaucoup plus vite à La Réunion (respectivement +15 points et +7 points).



Source INSEE, taux d'activité :

France (hors Mayotte) : moyenne annuelle.

La Réunion : de 2008 à 2013, situation au 2^{ème} trimestre ; depuis 2014, moyenne annuelle.

Parmi les 170 000 réunionnais âgés de 50 à 64 ans, 96 000 sont actifs, en emploi ou au chômage soit un taux d'activité de 57%. En 10 ans, il a fortement progressé mais moins qu'au niveau national (respectivement +6 points et +10 points). Il est inférieur de 9 points au taux national.

Au-delà des effets de la conjoncture économique, cette hausse s'explique principalement par la baisse des cessations anticipées d'activité (le repli des préretraites et la disparition de la dispense de recherche d'emploi, non compensés par le développement des retraites anticipées pour carrière longue) et par les réformes successives des retraites.

Le taux d'activité devrait continuer à progresser ces prochaines années car les effets des dernières réformes des retraites se feront sentir à plus long terme (dorénavant l'âge légal de départ à la retraite est de 62 ans, l'âge permettant de bénéficier du taux plein sera de 67 ans à l'horizon 2021, et la durée de cotisation sera de 43 ans pour les générations nées à partir de 1973). L'allongement progressif de la durée des études et le cumul emploi (pré)retraite participeront également à la hausse du taux d'activité.

A l'échelle régionale comme à l'échelle nationale, les séniors représentent 28% de la population active de 15 à 64 ans.

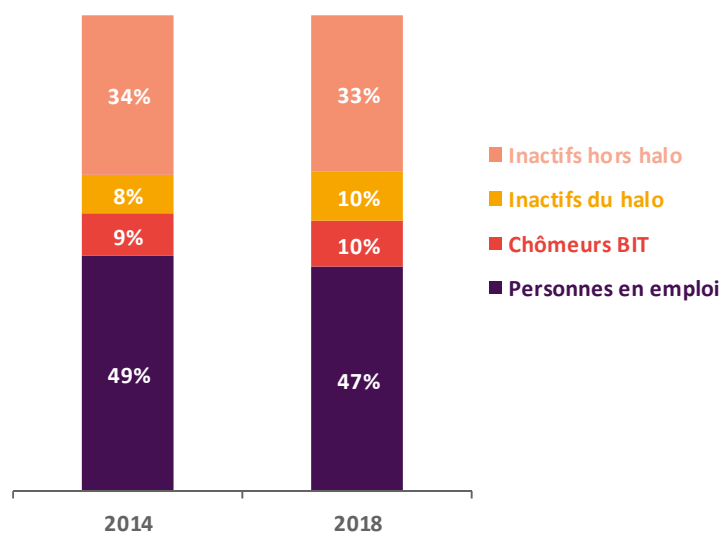
Depuis 2014, ils sont plus nombreux au chômage et dans le « halo » autour du chômage

En 2018, 16 000 séniors sont au chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), soit près de 10% de la population des séniors. Le taux de chômage qui est la proportion de chômeurs parmi les actifs atteint 17% chez cette population, et progresse de près de 2 points depuis 2014. Cependant, ce taux est inférieur de 7 points au taux de chômage régional (24%).

En plus des 16 000 chômeurs, 18 000 personnes sont sans emploi mais souhaitent également travailler. Elles sont toutefois considérées comme inactives au sens du BIT. En effet, la plupart d'entre elles n'effectuent pas de recherche active d'emploi, notamment parce qu'elles sont découragées. Elles constituent le « halo » autour du chômage, frontière entre inactivité et chômage.

Parallèlement à la hausse du chômage, le halo autour du chômage progresse. Ainsi, plus de 10% des séniors sont dans le halo en 2018 soit 2 points de plus depuis 2014. Au total, 34 000 séniors souhaitent travailler en 2018, qu'ils soient au chômage ou dans le halo, soit un séniors sur cinq. Ce sont ainsi, 9 000 personnes de plus depuis 2014 (+3 000 chômeurs et +6 000 inactifs du halo).

La répartition des séniors selon leur situation par rapport à l'emploi (en 2014 et 2018)



Source INSEE Réunion, moyenne annuelle 2014 et 2018.

Moins d'un sénior sur deux est en emploi

Parmi les 170 000 réunionnais âgés de 50 à 64 ans, 80 000 sont des actifs en emploi, soit un taux d'emploi de 47%. Ce taux a diminué de plus de 2 points depuis 2014. Il est nettement inférieur au taux national (62%).

Parmi l'ensemble des réunionnais en emploi, plus de trois sur dix sont des séniors (32% contre 31% au niveau national).

Plus d'un salarié sur cinq travaillent à temps partiel soit une proportion plus élevée que pour les moins de 50 ans (respectivement 26% contre 20%). Le recours au temps partiel est plus marqué pour les séniors cumulant emploi et (pré)retraite.

Mais pour la majorité des salariés séniors, c'est plus un choix car seulement 10% d'entre eux sont en situation de sous emploi soit 2 points de moins que pour les moins de 50 ans. Ils sont moins nombreux à déclarer souhaiter travailler davantage.

Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon le sexe*

En 2018	Ensemble	Hommes	Femmes
Nb d'actifs	96 000	51 000	45 000
dont en emploi	80 000	43 000	37 000
dont au chômage	16 000	8 000	8 000
Taux d'activité	57%	62%	51%
Taux d'emploi	47%	52%	42%
Taux de chômage	17%	17%	18%

*cf glossaire pour les définitions

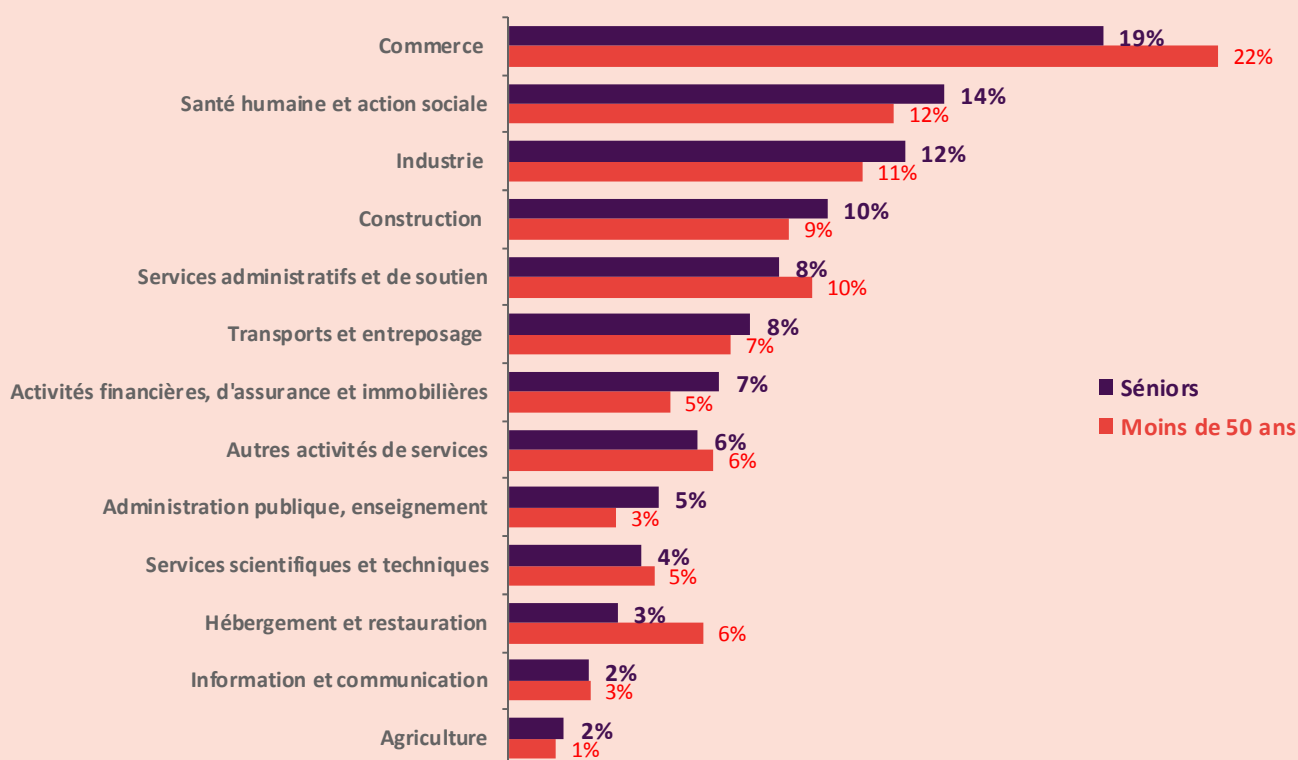
Source INSEE Réunion, moyenne annuelle 2018.

L'emploi des séniors en 2016 dans le secteur privé

(source Pôle emploi, Déclaration Annuelle de Données Sociales)

Quatre secteurs d'activité regroupent 55% des salariés séniors : le commerce, la santé et l'action sociale, l'industrie et la construction. Comparée à la moyenne régionale, la proportion de séniors est plus importante dans les secteurs de l'administration publique et de l'enseignement, des activités financières, d'assurance et immobilières, de l'agriculture, de la construction, de la santé et action sociale mais aussi dans l'industrie et le transport.

La répartition des salariés séniors du secteur privé par secteur d'activité en 2016 - Comparatif avec les moins de 50 ans

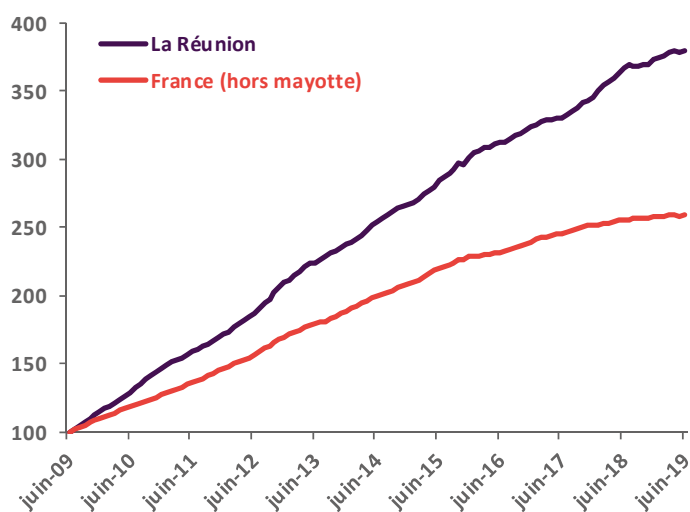


Lecture : parmi l'ensemble des salariés séniors, 19% travaillent dans le commerce. Pour les moins de 50 ans, cette proportion est de 22%. C'est le 1^{er} secteur recruteur pour les deux populations.

46 600 DEMANDEURS D'EMPLOI SONT INSCRITS EN CAT. ABC (juin 2019)

(source Pôle emploi - Statistique du Marché du Travail (STMT))

En 10 ans, 4 fois plus de demandeurs d'emploi séniors



Source : Pôle emploi - STMT - base 100 en juin 2009.

Des facteurs réglementaires ont pu contribuer à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi séniors comme la mise en place du RSA en 2011 qui a incité les personnes éligibles au dispositif à s'inscrire à Pôle emploi pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Mais cette hausse de la demande d'emploi s'explique aussi par la conjoncture économique et par les politiques de l'emploi :

- Les séniors ont été touchés par la crise financière mondiale de 2007-2008, qui a eu des répercussions à La Réunion à partir de 2008. L'emploi salarié a diminué en 2008 et 2009.

En juin 2019, 46 600 demandeurs d'emploi séniors recherchent un emploi (cat. ABC) à La Réunion. Leur nombre a été multiplié par 3,8 en 10 ans, soit beaucoup plus qu'au niveau national (2,6). La demande d'emploi sénior a augmenté plus vite que pour les moins de 50 ans. Leur volume a été multiplié par 1,3 comme au niveau national.

Les séniors représentent 28% de la demande d'emploi inscrite en cat. ABC soit 2 points de plus qu'au national. En 10 ans, la part des séniors a progressé de 16 points soit 5 points de plus qu'au niveau national.

Ceci est à mettre en lien notamment avec le vieillissement de la population, la fin de la dispense d'emploi et les réformes des retraites.

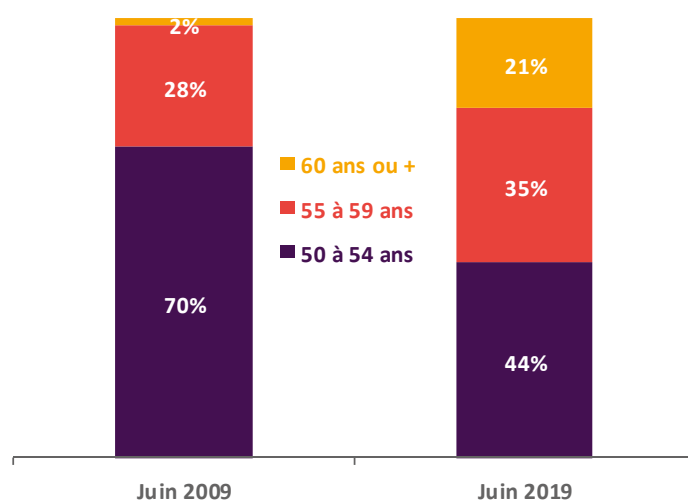
- Les séniors ont également été touchés par la fin des grands travaux (notamment la route des Tamarins en 2009), et par les incertitudes sur le devenir des dispositifs de défiscalisation durant la période 2008 - 2010 ;
- Entre 2013 et 2017, les politiques de l'emploi ont été plus favorables aux jeunes qu'au séniors, avec notamment la mise en place des emplois d'avenir. Durant cette période, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 15% chez les jeunes tandis qu'il a progressé de 65% chez les séniors ;
- En 2018, les séniors ont été impactés par la diminution des contrats aidés dans le public et dans les associations.

Un sénior sur cinq a 60 ans ou plus

En 10 ans, la répartition des demandeurs d'emploi séniors par tranche d'âge a considérablement évolué : la part des 50 à 54 ans a fortement diminué au bénéfice des tranches supérieures. Plus d'un demandeur d'emploi sur cinq est actuellement âgé de 60 ans ou plus alors qu'ils étaient seulement 2%, dix ans auparavant. Au niveau national, ils représentent 23% des séniors. Ceci s'explique essentiellement par les dernières réformes de retraite qui prolongent le maintien des séniors en activité.

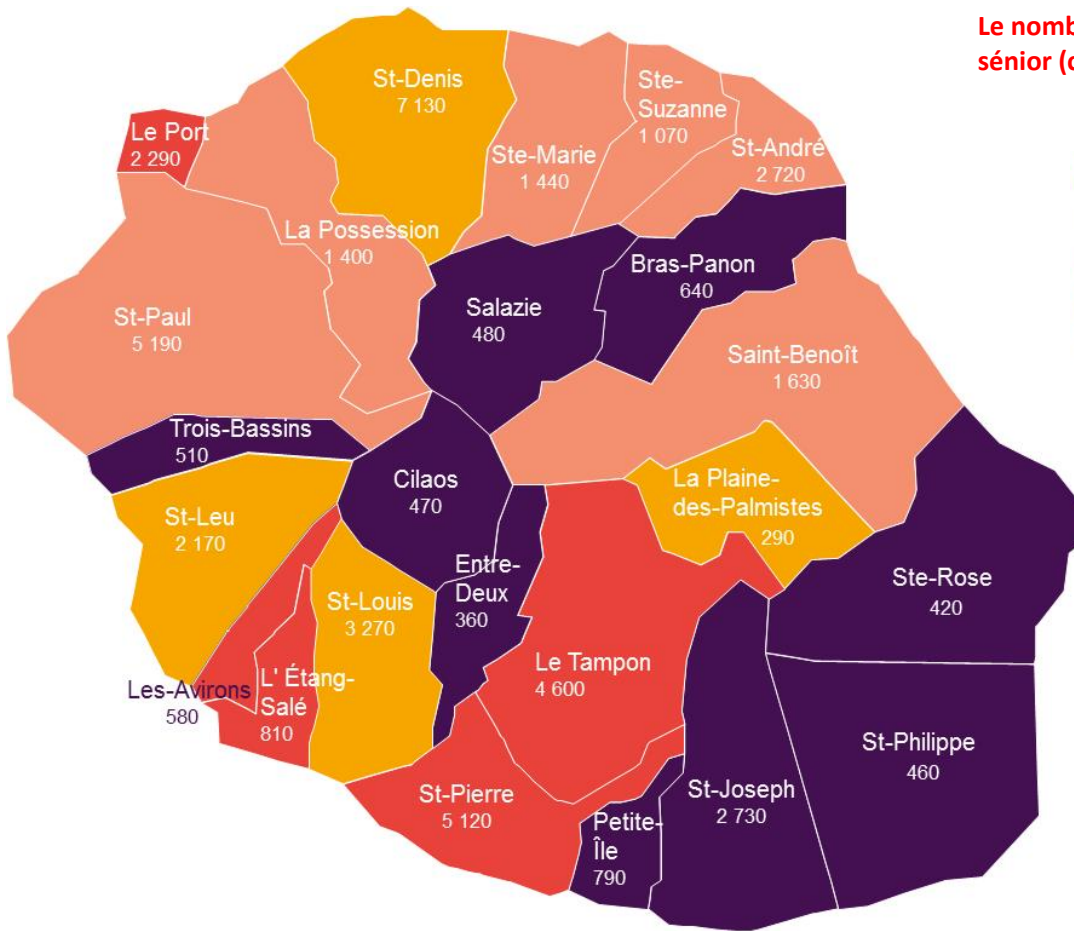
L'âge moyen des demandeurs d'emploi séniors est passé de 53 à 56 ans. Au niveau national, l'âge moyen a progressé de 2 ans pour atteindre également 56 ans.

La répartition des demandeurs d'emploi séniors par tranche d'âge (en juin 2009 et 2019)



Source : Pôle emploi - STMT - juin 2009 / 2019.

La part de la demande d'emploi sénior est de 30% dans le Sud



Le nombre et la part de la demande d'emploi sénior (cat. ABC) par commune en juin 2019

Part des seniors à La Réunion (28%)

- Supérieure ou égale à 30%
- De 29% à moins de 30%
- De 27% à moins de 29%
- Inférieure à 27%

Source : Pôle emploi - STMT - juin 2019.

La part des seniors dans la demande d'emploi est de 28% à La Réunion contre 26% au niveau national.

Elle est plus élevée dans le bassin Sud (30%) que dans les bassins Nord, Est et Ouest (27%).

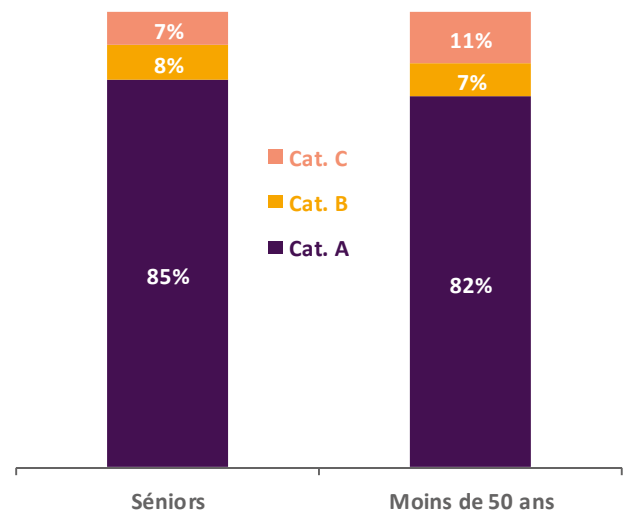
Elle est supérieure ou égale à 31% dans les communes de Saint-Philippe, Petite-Île, Sainte-Rose, Saint-Joseph et Cilaos. Selon le dernier recensement de l'INSEE, la part des seniors dans la population des 15 à 64 ans est la plus forte dans ces communes (33% à 35%).

Les seniors exercent moins d'activité réduite

6 800 demandeurs d'emploi seniors ont exercé une activité réduite en juin 2019 (15%), c'est-à-dire qu'ils ont travaillé au moins une heure dans le mois, tout en restant inscrits à Pôle emploi. Leur part est inférieure de 4 points à celle des demandeurs d'emploi de moins de 50 ans. Les seniors exercent proportionnellement des activités plus courtes que les moins de 50 ans : la part de la catégorie B (activité réduite de 1 à 78 heures) est supérieure d'un point alors que la part de la catégorie C (activité réduite supérieure à 78 heures) est inférieure de 4 points.

Sur les 15 derniers mois, les deux tiers des demandeurs d'emploi étaient inscrits en cat. A, au moins 12 mois. Cette proportion est de 46% pour les moins de 50 ans. Plus le niveau de qualification est faible, plus ce taux est élevé.

Répartition de la demande d'emploi sénior et des moins de 50 ans par catégorie en juin 2019



Source : Pôle emploi - STMT - juin 2019.

Les séniors ont des difficultés à sortir du chômage : 43% sont inscrits depuis au moins 3 ans

Les hommes représentent 50% des demandeurs d'emploi séniors soit 2 points de plus que dans la demande d'emploi de moins de 50 ans.

Plus de la moitié d'entre eux n'ont pas de diplôme qualifiant, c'est trois fois plus que chez les moins de 50 ans. Mais avec l'expérience acquise au fil des années, ils sont un peu plus nombreux à être qualifiés (55% contre 53%).

Les séniors sont également deux fois plus nombreux à bénéficier de l'obligation d'emploi (7% ; +4 points). Ils ne sont que 9% à percevoir la prime d'activité contre 13% pour les moins de 50 ans. Ceci s'explique par le fait qu'ils exercent moins souvent une activité réduite.

En revanche, les séniors ont une difficulté spécifique à sortir du chômage, souvent de longue durée : 76% d'entre eux sont inscrits depuis 1 an ou plus, 56% depuis 2 ans ou plus et 43% depuis 3 ans ou plus (respectivement 54%, 31% et 20% chez les moins de 50 ans). Les séniors sont en moyenne inscrits au chômage depuis 4 ans soit 2 ans de plus que les moins de 50 ans.

Les séniors inscrits depuis 3 ans ou plus

- 59% n'ont pas de diplôme qualifiant (4 points de plus que l'ensemble des séniors) ;
- 53% ne sont pas qualifiés (-2 points) ;
- 14% exercent une activité réduite (-1 point) ;
- 41% perçoivent le RSA (+4 points) ;
- Ils sont inscrits au chômage en moyenne depuis près de 6 ans (+2 ans).

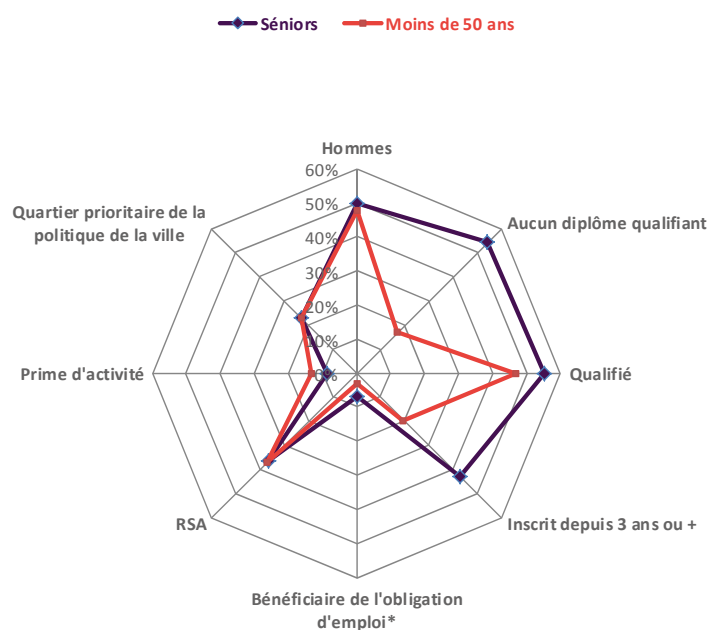
Les séniors sont deux fois plus nombreux à s'inscrire après un licenciement

En proportion, les séniors sont plus nombreux à s'inscrire à Pôle emploi après :

- Une fin de contrat de travail (CDD y compris contrat aidé) : 26% soit 6 points de plus que les moins de 50 ans ;
- Une rupture conventionnelle : 8% (+2 points) ;
- Un licenciement : 8% soit 4 points de plus que pour les moins de 50 ans. Ils sont également plus nombreux à opter pour le dispositif du Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) après un licenciement économique. En moyenne annuelle, ils sont plus de 350 séniors à opter pour ce dispositif.

En revanche, ils sont moins nombreux à s'inscrire après une démission ou une fin de mission intérim.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi séniors - comparatif avec les moins de 50 ans



*Bénéficiaire de l'obligation d'emploi : personnes reconnues travailleurs handicapés

Source : Pôle emploi - STMT - juin 2019

Lecture : les personnes inscrites au chômage depuis 3 ans ou plus représentent 43% de la demande d'emploi sénior contre 21% pour la demande d'emploi de moins de 50 ans.

Les séniors sont plus nombreux à déclarer des problèmes de santé

Parmi les demandeurs d'emploi séniors pour lesquels un diagnostic a été effectué, 51% ont au moins un frein périphérique à l'emploi, soit 19 points de plus que les moins de 50 ans. Parmi eux :

- Plus d'un tiers déclarent des problèmes de santé (35% soit 25 points de plus que les moins de 50 ans). Ils peuvent être physique ou psychologique comme par exemple un handicap ou un problème d'addiction... ;
- Plus de trois sur dix déclarent des difficultés de moyen de transport (31% ; +10 points) ;
- Près d'un sur cinq a des difficultés d'insertion et de communication (18% ; +10 points). Il peut s'agir notamment de problèmes à l'écrit et à l'oral.

45% des demandeurs d'emploi seniors sont indemnisés par Pôle emploi

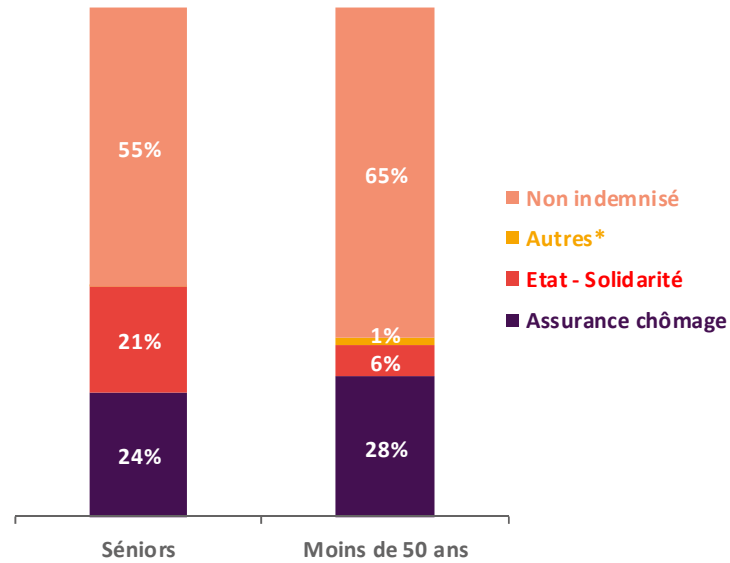
En mars 2019, 22 400 demandeurs d'emploi seniors sont indemnisés soit 32% des indemnisés de La Réunion.

Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi toutes catégories, 45% des seniors sont indemnisés contre seulement 35% pour les moins de 50 ans :

- Ils sont moins nombreux que les moins de 50 ans à relever de l'Assurance chômage (24% soit 4 points de moins). Ils touchent en moyenne un peu plus de 1 000 euros et sont indemnisés en moyenne depuis 13 mois.
- En revanche, ils sont trois fois plus nombreux à bénéficier d'une allocation de solidarité (21% soit 15 points de plus). Ils touchent en moyenne près de 500 euros par mois et sont indemnisés en moyenne depuis 8 ans.

En dehors de Pôle emploi, 17 400 demandeurs d'emploi ont perçu le RSA et 4 400 la prime d'activité par la Caisse d'Allocation Familiale (respectivement 37% et 9%). Parmi eux, ils sont 1 500 à percevoir à la fois le RSA et la prime d'activité (3%).

Répartition des demandeurs d'emploi seniors et des moins de 50 ans par type d'allocation en mars 2019



Source : Pôle emploi - Fichier National des Allocataires - mars 2019

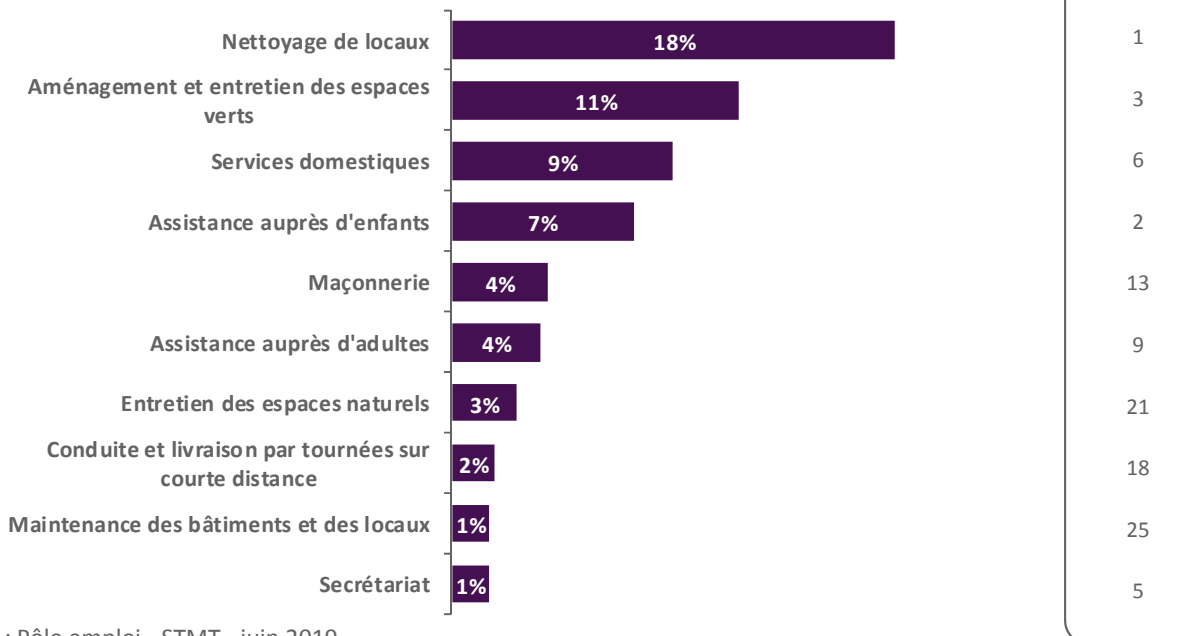
*Autres : Rémunération Formation Pôle emploi (RFPE) et les conventions de gestion Pôle emploi.

42% des seniors recherchent dans les services à la personne et à la collectivité

Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC en juin 2019, ils sont 19 200 à rechercher dans les métiers des services à la personne et à la collectivité soit 42% des seniors contre 26% pour les moins de 50 ans. Ils recherchent principalement dans le nettoyage de locaux, les services domestiques et l'assistance auprès d'adultes et d'enfants. Ces quatre métiers sont recherchés majoritairement par des femmes (91%).

7 300 seniors recherchent dans les métiers des espaces verts et de l'agriculture soit 16% des seniors contre 9% pour les moins de 50 ans. Ils recherchent notamment dans l'aménagement - entretien des espaces verts et dans l'entretien des espaces naturels. Ces deux métiers sont recherchés majoritairement par des hommes (95%). Au total, 58% des seniors recherchent dans ces deux domaines professionnels.

Les 10 métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi seniors en juin 2019 (ils regroupent 59% des seniors)



Source : Pôle emploi - STMT - juin 2019

Lecture : « nettoyage de locaux » est le métier le plus recherché par les demandeurs d'emploi seniors ; il est également en 1^{ère} position chez les moins de 50 ans.

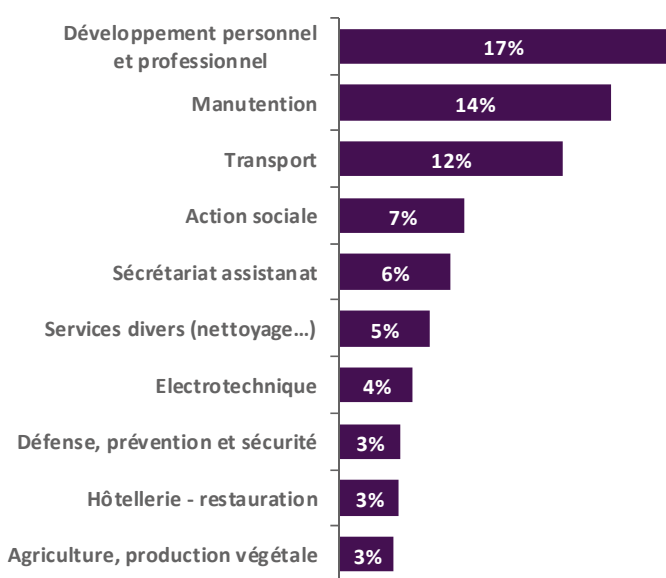
Pôle emploi accompagne les séniors vers leur retour à l'emploi

4% des demandeurs d'emploi séniors suivent au moins une formation par an (1 200 séniors)

En moyenne, 1 200 demandeurs d'emploi séniors suivent au moins une formation chaque année, soit seulement 9% des demandeurs d'emploi entrés en formation alors qu'ils représentent 28% de la demande d'emploi. Les séniors expriment beaucoup moins le besoin de se former : en moyenne, seulement 4% suivent au moins une formation contre 11% pour les moins de 50 ans.

Parmi les séniors en formation, 4% en suivent plus d'une. En moyenne, 1 200 séniors suivent 1 250 formations par an.

Les 10 principaux champs de formation



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

Source : Pôle emploi, les entrées en formation sur les 24 derniers mois.

18% des demandeurs d'emploi séniors suivent au moins une prestation Pôle emploi par an (5 800 séniors)

En moyenne, 5 800 demandeurs d'emploi séniors suivent au moins une prestation Pôle emploi chaque année. Ils représentent 18% des demandeurs d'emploi bénéficiaires d'une prestation soit 10 points de moins que la demande d'emploi sénior. Ils expriment beaucoup moins le besoin d'une prestation : en moyenne, seulement 18% suivent au moins une prestation contre 24% pour les moins de 50 ans.

Parmi les séniors, 20% suivent plus d'une prestation. Au total, en moyenne, 7 400 prestations sont délivrées à 5 800 séniors par an.

Plus de la moitié des prestations réalisées par les séniors ont pour objectif une recherche d'emploi : aide à la candidature, activ'emploi, aide pour réaliser son CV, organiser son projet professionnel et sa recherche d'emploi, ateliers numérique, club sénior... (contre 40% pour les moins de 50 ans).

Pour près de six demandeurs d'emploi sur dix, l'objectif de la formation est une certification (29% soit 4 points de moins que les moins de 50 ans) et un perfectionnement ou un élargissement des compétences (29% ; +9 points).

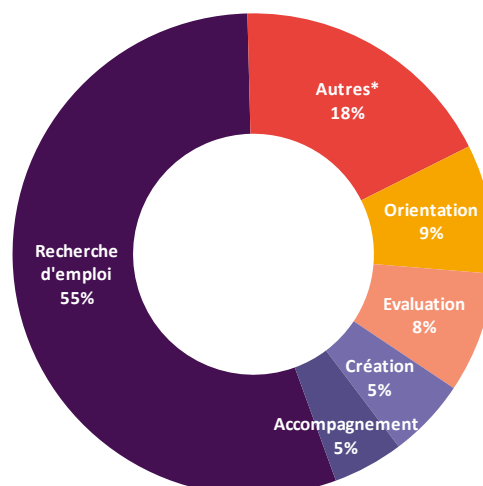
En proportion, ils sont deux fois plus nombreux à se former pour se remobiliser ou pour une aide dans l'élaboration de leur projet professionnel (9% ; +5 points) et pour une remise à niveau et une maîtrise des savoirs de base (8% ; +4 points).

Les 10 principaux champs de formation regroupent 72% des entrées en formation. Parmi eux, trois champs concentrent 43% des entrées en formation : le développement personnel et professionnel (préparation à un concours, remise à niveau, alphabétisation, développement de l'efficacité personnelle, etc.), la manutention et le transport. Si le 1^{er} champ de formation concerne plutôt les femmes (59%), les deux autres concernent majoritairement des hommes (96%). Les hommes sont plus nombreux à suivre une formation, ils représentent 58% des entrées en formation soit 8 points de plus que dans la demande d'emploi sénior.

La durée moyenne des formations est plus courte chez les séniors avec 270 heures contre 430 heures pour les moins de 50 ans.

Ils sont 31% à accéder à un emploi dans les six mois suivants la fin de la formation soit 13 points de moins que les moins de 50 ans.

Répartition des prestations selon le type de prestation



*Autres : offre de service de Pôle emploi...

Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

Source : Pôle emploi, les prestations sur les 24 derniers mois.

Club sénior : une prestation destinée aux séniors

Le club sénior est une prestation de 3 mois ayant pour objectif :

- D'acquérir une méthodologie et des outils efficaces de recherche d'emploi ;
- De prospecter activement des entreprises ;
- De retrouver un emploi correspondant à ses capacités et à la réalité du marché du travail.

C'est une prestation dans laquelle l'organisation et la préparation de la prospection intensive des entreprises se fait de façon solidaire. Chaque membre du club sénior est porteur de la candidature des autres membres du club.

A fin juin 2019, 700 demandeurs d'emploi ont intégré le club sénior soit une moyenne de 220 par an. Ce sont :

- Plutôt des femmes (55% contre 50% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi séniors) ;
- Ils ont un niveau de formation plus élevé (25% ont au moins le niveau BAC ; +12 points) ;
- Ils sont plus qualifiés (68% ; +13 points) ;
- Ils sont plus jeunes : 54 ans en moyenne soit 2 ans de moins.

Les séniors ont plus de difficultés à retrouver un emploi

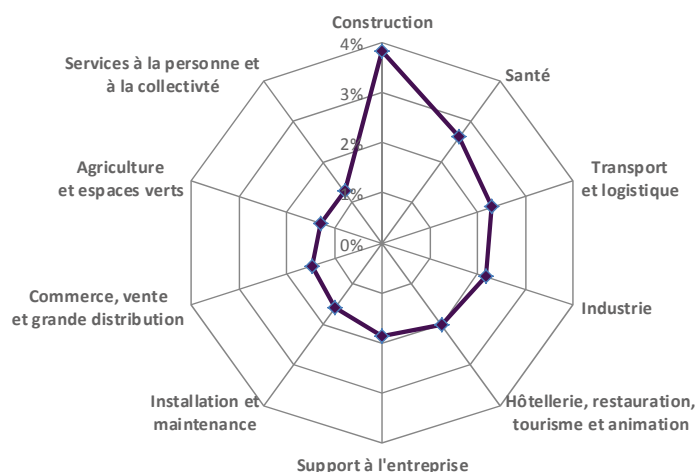
En moyenne annuelle, 8 600 demandeurs d'emploi séniors inscrits en catégories A ou B ont repris un emploi d'un mois ou plus soit 14% des reprises d'emploi régionales alors qu'ils représentent 27% de la demande d'emploi (cat. A ou B).

Les séniors ont plus de difficultés à retrouver un emploi : en moyenne, chaque année, 1,8% des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A ou B ont repris un emploi d'au moins un mois contre 4,1% pour les moins de 50 ans.

La propension à retrouver un emploi est plus importante pour les hommes et les personnes inscrites depuis moins d'un an. Plus le niveau de formation et de qualification sont élevés, plus les chances d'accéder à un emploi sont importantes.

La propension à retrouver un emploi est plus importante pour les demandeurs d'emploi qui recherchent dans les métiers de la construction (3,8%), de la santé (2,6%) et du transport et de la logistique (2,3%).

Le taux de reprise d'emploi des séniors selon le domaine professionnel du métier recherché (uniquement pour ceux qui recensent au moins 1% des reprises d'emploi)



Champ : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

Source : Pôle emploi, les reprises d'emploi sur les 24 derniers mois.

La création d'entreprise : une solution pour rebondir

Créer ou reprendre une entreprise constitue une alternative de retour à l'emploi pour les séniors. Ils bénéficient de plusieurs atouts, parmi lesquels leur expérience et leur réseau professionnel. Selon les situations, ils peuvent aussi être affranchis de certaines contraintes familiales et disposer d'un patrimoine déjà constitué.

En moyenne, 150 demandeurs d'emploi créent ou reprennent une entreprise chaque année soit 13% des demandeurs d'emploi soit 15 points de moins que la part de la demande d'emploi sénior. Seules 29% des créateurs sont des femmes soit 4 points de moins que les moins de 50 ans.

Les demandeurs d'emploi séniors créateurs d'entreprise :

- Ils ont en moyenne 54 ans ;
- 68% sont inscrits depuis moins d'un an ;
- 31% ont au moins un niveau BAC+2 ;
- 62% sont inscrits à Pôle emploi un an après leur création d'entreprise, dont 49% toujours comme créateur d'entreprise ;
- 41% ont bénéficié de l'Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise (ARCE) par Pôle emploi.

Les déclarations préalables à l'embauche des séniors (source ACOSS)

En moyenne annuelle, près de 30 000 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) concernent des salariés âgés de 50 ans ou plus, soit 9% des déclarations d'embauche de la région.

Une embauche sur deux est en intérim mais cette proportion est inférieure de 2 points aux moins de 50 ans. En revanche, la part des embauches en contrat à durée indéterminée est plus élevée chez les séniors (11% soit 2 points de plus).

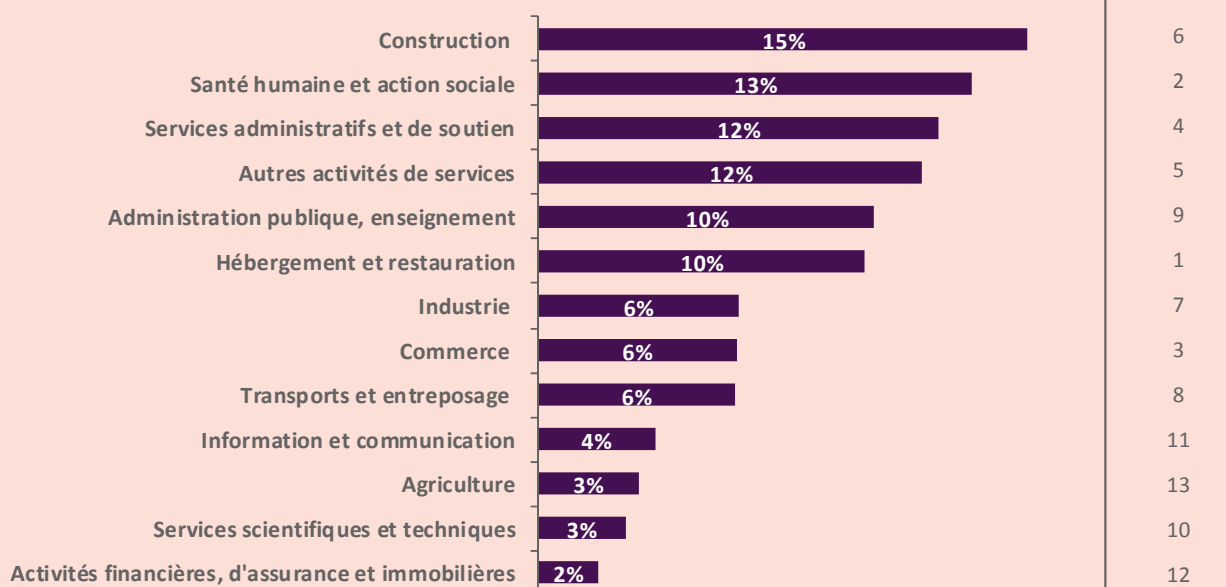
Parmi les embauches en contrat à durée déterminée (y compris contrat aidé), la part des contrats d'une durée de 6 mois ou plus est plus forte chez les séniors (23% ; +5 points).

Le secteur de la construction est le 1^{er} secteur qui recrute des séniors. Il regroupe 15% des déclarations d'embauche soit 7 points de plus que les moins de 50 ans. Huit embauches sur dix sont des CDI.

La santé et l'action sociale concentrent 13% des déclarations d'embauche. 56% sont des CDD de moins de 6 mois.

La proportion d'embauche dans l'administration publique et l'enseignement est deux fois plus importante pour les séniors que pour les moins de 50 ans (10% ; +5 points). La majorité sont recrutés en contrat aidé.

La répartition des déclarations d'embauche séniors par secteur d'activité (hors intérim)



Champ : les déclarations préalables à l'embauche hors intérim.

Source : ACOSS, les DPAE sur les 24 derniers mois.

Lecture : le secteur de la construction regroupe 15% des déclarations d'embauche des séniors. C'est le 1^{er} secteur recruteur tandis que c'est le 6^{ème} secteur recruteur chez les moins de 50 ans.

Parmi les embauches en CDD (y compris contrat aidé) :

L'insertion par l'activité économique (IAE)

En 2018, 460 séniors ont été recrutés par une structure d'insertion par l'activité économique soit 13% des recrutements régionaux (source DIECCTE Réunion).

Parcours emploi compétences (PEC)

En 2018, 2 920 séniors ont été recrutés en PEC dans le secteur non marchand (28% des PEC de la région) et 190 dans le secteur marchand (10% des PEC). (source DIECCTE Réunion).

C'est un contrat destiné aux personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi. Lorsqu'il est conclu à durée déterminée, il peut être prolongé dans la limite d'une durée de 5 ans (au lieu de 2) pour les personnes de 50 ans ou plus. A titre dérogatoire, il peut être prolongé pour les salariés de 58 ans ou plus, jusqu'à la date à laquelle ils sont autorisés à faire valoir leurs droits à la retraite.

CDD séniors, une mesure en faveur de l'emploi des séniors

A fin juin 2019, 14 600 séniors sont éligibles à ce contrat soit 31% de la demande d'emploi séniors.

Ce contrat a été créé afin de favoriser le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi proches de la retraite, pour leur permettre de compléter leurs droits afin de bénéficier d'une retraite à taux plein.

Il peut être conclu par une personne de plus de 57 ans, inscrite depuis 3 mois comme demandeur d'emploi ou bénéficiant d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) après un licenciement économique. C'est un CDD classique, mais la durée maximale peut être portée à 36 mois (contre 18 habituellement).

GLOSSAIRE

Concepts et indicateurs INSEE du marché du travail au sens du Bureau International du Travail

- **Personne active** : personne en emploi ou au chômage ;
- **Personne en emploi** : personne ayant effectué au moins une heure de travail rémunérée au cours de la semaine de référence, ou absente de son emploi sous certaines conditions de motifs (congrés annuels, maladie, maternité...) et de durée ;
- **Chômeur** : personne sans emploi la semaine de référence, disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et qui a effectué une démarche active de recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois ;
- **Halo autour du chômage** : personnes inactives qui soit recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, soit souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi ;
- **Personnes inactives hors halo** : en retraite, avec des problèmes de santé, en formation, pensent qu'il n'y a pas de travail disponible... ;
- **Taux d'activité** : rapport du nombre d'actifs à la population totale (*classe d'âge 50 à 64 ans*) ;
- **Taux d'emploi** : rapport du nombre d'actifs en emploi à la population totale (*classe d'âge 50 à 64 ans*) ;
- **Sous emploi** : personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel) ;
- **Part de chômage** : rapport du nombre de chômeurs à la population totale (*classe d'âge 50 à 64 ans*) ;
- **Part du halo autour du chômage** : rapport du nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage à la population totale (*classe d'âge 50 à 64 ans*) ;
- **Taux de chômage** : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs (*classe d'âge 50 à 64 ans*).

Les catégories de demandeurs d'emploi

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

L'indicateur de retour à l'emploi

Il mesure le nombre de retours à l'emploi d'un mois ou plus des demandeurs d'emploi inscrits en cat. A ou B sur les listes de Pôle emploi.

Cet indicateur utilise toutes les informations disponibles dans les fichiers administratifs pour repérer une reprise d'emploi :

- les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS ;
- les demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi en déclarant une reprise d'emploi, basculant sous certaines conditions en cat. C ou E ou entrant en Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) ou en Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).

Le taux de reprise d'emploi est le rapport entre le nombre mensuel moyen de reprises d'emploi et le nombre mensuel moyen de demandeurs d'emploi en catégories A ou B sur une année.

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez sous <https://www.pole-emploi.fr/region/reunion/informations/meteo-de-l-emploi-@/region/reunion/index.jspz?id=73897> :

- La publication trimestrielle des chiffres du chômage ;
- La fiche sur le public spécifique des 50 ans ou plus.


Directeur de la publication
Michel SWIETON

Responsable de la rédaction
Sylvie LATCHOUMY-LEBON

Réalisation
Stéphane JAUD
Service Statistiques, Études et Évaluation

Direction Régionale Pôle emploi Réunion
Centre d'affaires Cadjee - 62 Boulevard du Chaudron
CS 52008 - 97744 Saint-Denis Cedex 9

www.pole-emploi.org
www.pole-emploi.fr/region/reunion

 @poleemploi_Run

